



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 12/02/2021 à 14h30

Météo – Levée de la vigilance de niveau orange et retour au niveau jaune pour risque de neige et verglas en Vendée

Allègement des mesures de restrictions exceptionnelles de circulation sur le réseau routier en Vendée

Le préfet de la Vendée, au vu des informations transmises par Météo-France, a levé **l'état d'alerte météorologique de niveau orange pour le risque météorologique « neige et verglas »** à compter de ce vendredi 12 février 2021 à 12 heures.

Les mesures de restrictions exceptionnelles de circulation sur le réseau départemental sont levées.

Sur les autoroutes A 83 et A87, la vitesse des véhicules et ensemble de véhicules dont le PTAC est supérieur à 7,5 T est limitée à 70km/h sur le département de la Vendée. Ces véhicules ne sont pas autorisés à effectuer de manœuvres de dépassements.

Le préfet de la Vendée appelle tous les usagers de la route à continuer à observer la plus grande prudence lors de leurs déplacements.

* * *

Pour toutes informations :
www.meteofrance.com - www.vendee.gouv.fr
<https://twitter.com/PrefetVendee>
<https://www.facebook.com/PrefetVendee/>

**Service départemental
de la communication interministérielle**

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16 (à l'usage de la presse uniquement)
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr
www.vendee.gouv.fr - [@PrefetVendee](https://twitter.com/PrefetVendee) - [@PrefetVendee](https://www.facebook.com/PrefetVendee/) - [@prefetvendee](https://www.instagram.com/prefetvendee)

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon